

COM. INFOS

Le journal de la Commune
de Martot

N° 45



JUIN
2012

SOMMAIRE

Pages	Rubriques	Pages	Rubriques
3	<i>Au conseil</i>	22 & 23	<i>Sécurité</i>
4 & 5	<i>Ça s'est passé</i>	24	<i>Les histoires de « Titou »</i>
6	<i>Le tri sélectif</i>	25	<i>Les jeux</i>
7	<i>On en parle</i>	26	<i>Le saviez-vous ?</i>
8 à 11	<i>Amicale Échos</i>	27	<i>Jeux concours</i>
12 à 14	<i>Infos de l'École</i>	28	<i>Les z'annonces</i>
15 à 17	<i>CDC-SB</i>	29 & 30	<i>Pub-Infos</i>
18 & 19	<i>Une profession à découvrir</i>	31 & 32	<i>Le trimestre en photos</i>
20	<i>Net-Infos</i>	33	<i>École de musique</i>
21	<i>Chez la voisine</i>	34	<i>Mémo pratique</i>



MARTOT



COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Daniel CLOUSIER

Jean Paul COMBES

Josye COUTEAU

Thierry VALES

Jean Claude GOUJON

Agnès LARGEAU

Pascal TASSERY

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

AU CONSEIL

CHOIX D'UN CONDUCTEUR D'OPÉRATION POUR RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DIAGNOSTIC DES EAUX CLAIRES PARASITES

Le Maire expose au Conseil Municipal que le réseau de MARTOT est sujet à d'importantes intrusions d'eaux claires météoriques et permanentes il convient donc de lancer une étude diagnostic. L'objectif de l'étude sera donc d'identifier les phénomènes à l'origine des eaux claires parasites, de les localiser finement et de définir un programme de travaux pour y remédier.

La commission d'appel d'offres lors de sa réunion du 19 avril 2012 a retenu la proposition de la société CAD'EN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à ce choix et charge le Maire de signer tout document se rapportant au marché.

ACQUISITION DE TERRAINS POUR RÉALISATION DE LOTISSEMENTS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a obtenu un accord de vente de terrains d'une contenance de 36930 m² situés en zone AU (zone de développement futur). Cela permettra à la commune la réalisation de lotissements par tranches.

Le coût total de cette acquisition s'élèverait donc à 761 000 €, frais de notaire de 3% inclus. Cet investissement serait financé par 290 000 € sur le BP 2012 et 2013, un emprunt de 400 000 € et le reste par les titres dont dispose la commune.

Le Maire précise que ces parcelles se situant en zone AU2, zone d'urbanisation future, il conviendra de faire modifier le PLU afin qu'elles soient urbanisables dès leur acquisition. La population sera informée en temps utile de cette modification.

SACEM

Le conseil a décidé de souscrire un forfait SACEM qui permettra de diffuser de la musique lors des différentes cérémonies (arbre de Noël, repas des anciens...).

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe les Conseillers qu'une réunion a eu lieu concernant le projet de fusion entre la CASE et la CDC Seine Bord ; actuellement une étude sur les conséquences de la fusion va être réalisée par un bureau d'études indépendant et une décision sera prise après examen de ses conclusions.

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie sont terminés. Il reste à réaliser la réfection du parking qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Céline SANCHEZ et David GONORD ont « inauguré » le 2 juin la nouvelle salle des mariages.

Réclamation auprès de Véolia Eau pour facturation erronée en juin 2012.

Le jeudi 21 juin 2012 vous avez reçu votre facture d'eau. Le montant de celle-ci a fait réagir les clients étant donné la somme astronomique réclamée.

Avec notre appel téléphonique laborieux à Véolia Eau (temps d'attente extrêmement long), l'employé n'a pas été surpris de la réclamation puisqu'en réalité, la majorité des clients de Martot sont concernés par une erreur de facturation : la consommation relevée en décembre 2011 n'a pas été déduite sur le relevé de consommation de juin 2012.

Par conséquent, Véolia Eau va procéder à l'émission et à l'envoi d'une nouvelle facture et demande aux clients de ne pas régler la facture initiale.

Pour les clients mensualisés, ils peuvent faire opposition du prélèvement bancaire auprès de leur banque et s'assurer qu'un nouvel échéancier sera transmis avec la facture corrigée.

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2012

1er tour - 22 avril

	Martot		National
Nombre d'inscrits	336		46 028 542
Nombre de votants	290		36 584 399
Suffrages exprimés	284		35 883 209
Abstentions	13,69 %		20,52%
	Nbre de voix	En %	En %
JOLY Eva	6	2,11%	2,31%
LE PEN Marine	83	29,23%	17,90%
SARKOZY Nicolas	92	32,39%	27,18%
MÉLENCHON Jean-Luc	17	5,99%	11,11%
POUTOU Philippe	2	0,70%	1,15%
ARTHAUD Nathalie	1	0,35%	0,56%
CHEMINADE Jacques	0	0,00%	0,25%
BAYROU François	21	7,39%	9,13%
DUPONT-AIGNAN Nicolas	1	0,35%	1,79%
HOLLANDE François	61	21,48%	28,63%

2ème tour - 6 mai

	Martot		National
Nombre d'inscrits	336		46 066 307
Nombre de votants	310		37 016 309
Suffrages exprimés	288		34 861 353
Abstentions	7,74%		19,65%
	Nbre de voix	En %	En %
HOLLANDE François	114	39,58%	51,64%
SARKOZY Nicolas	174	60,42%	48,36%

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES 2012

Département de l'Eure

1er tour - 10 juin

	Martot		4ème circonscription
Nombre d'inscrits	338		86 749
Nombre de votants	243		49 757
Suffrages exprimés	239		49 058
Abstentions	28,11%		42,64%
	Nbre de voix	En %	En %
TERLEZ Anne	8	3,35%	2,63%
LEVITRE Arnaud	19	7,95%	7,37%
SOLAL Christophe	0	0,00%	0,52%
PRIOLLAUD François-Xavier	82	34,31%	26,02%
DANELLI Marie-Josée	0	0,00%	0,73%
SANCHEZ Laetitia	8	3,35%	3,12%
LONCLE François	61	25,52%	39,80%
OZANNE Sophie	0	0,00%	1,03%
BARBIER Julie	61	25,52%	18,78%

Département de l'Eure

2ème tour - 17 juin

	Martot		4ème circonscription
Nombre d'inscrits	338		86 705
Nombre de votants	222		47 917
Suffrages exprimés	217		45 939
Abstentions	34,32%		44,74%
	Nbre de voix	En %	En %
LONCLE François	96	44,24%	57,05%
PRIOLLAUD François-Xavier	121	55,76%	42,95%

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

JOURNÉE « TITTOINE »

Crée en 2003, l'association « Ti'Toine » veut faire avancer la recherche sur la leucémie et les douleurs qui accompagnent la maladie. C'est dans ce but qu'elle organise chaque année et depuis 7 ans une grande journée d'information.



Les danseurs bretons

C'est donc le dimanche 13 mai, au Château de Martot, qu'avait lieu un marché fermier et artisanal organisé par l'association « Ti'Toine ».

Au cours de la journée, outre les divers achats effectués sur les stands, les nombreux visiteurs ont pu assister à différentes démonstrations des pompiers, de danses bretonnes.

En milieu de journée, un **montant de 25 000 euros**, représentant les sommes récoltées au cours de l'année par l'Association, a été remis aux laboratoires de *Olivier SORIANI* à Nice, *Guy MENSAH* à Strasbourg et de *Jean Pierre VANNIER* à Rouen qui ont profité de la circonstance pour donner des précisions sur leurs travaux de recherche.

Cette journée contribue à redonner du « tonus » aux bénévoles de l'association « Ti'Toine » pour continuer leurs actions d'aide à la recherche et à la promotion des dons sanguins.

GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !

La collecte de sang organisée le 30 mai 2012 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TITTOINE », a permis d'accueillir **134** donneurs dont **6** personnes accomplissaient ce geste pour la 1ère fois. 7 dons de plasma ont été réalisés.

Les prochaines collectes de sang, à la salle des fêtes de Martot, sont programmées pour les mercredis **1er août**, **26 septembre** et **5 décembre 2012**.



256 donneurs dont 9 nouveaux ont été accueillis lors des 2 collectes de 2011.

DONNER, REDONNER, C'EST SAUVER DES VIES !

Bon à savoir

La 1ère collecte de sang a eu lieu en mai 2002 à la salle des fêtes de Martot .

En mai 2012, c'était donc la 10ème année de collecte de sang à Martot.

Pour marquer le coup, au moment du réconfort des donneurs (après le prélèvement), l'EFS a offert des macarons.

Quand à l'association « Ti'Toine », elle a remis un livret de l'Abbaye de Bonport à chaque donneur.

Sur ces 10 années, 44 collectes ont été réalisées et 6652 donneurs ont été accueillis. Parmi ceux-ci, 565 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois.

N'attendons pas qu'un membre de notre famille ou de notre entourage soit malade pour donner notre sang.

Le tri sélectif

Pour trier, vous disposez d'une collecte mixte (en porte à porte pour certains déchets recyclables et en apport volontaire pour d'autres). Les consignes selon le type de collecte et de contenants vous sont détaillées ci-dessous.

Le sac bleu

Les sacs de collecte sélective sont à votre disposition dans votre mairie. La collecte de ceux-ci ont lieu le même jour que celui de la collecte des ordures ménagères, **toutes les semaines**. (pour les communes collectées deux fois par semaines en ordures ménagères, la collecte a lieu sur un seul des deux jours)

Les sacs bleus sont réservés à la collecte des déchets que l'on peut recycler. Vous pouvez y déposer :



Dans le sac bleu

- On met :
- En les vidant bien et avec leur bouchon - toutes les bouteilles et flacons en plastique quelle que soit leur taille : les bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe, les flacons d'adoucissant, de lessive, de liquide-vaisselle, de mayonnaise, les conteneurs à vin, les flacons plastique de shampoing, de bain moussant, de gel douche...
 - sans les laver mais en les vidant bien - les briques alimentaires même avec leurs bouchons, les bidons de sirop, les boîtes à conserve, les canettes, les aérosols (même ceux de la salle de bain), les barquettes en aluminium, les boîtes et les emballages en carton.
 - sans les films plastiques - les journaux, magazines, revues et prospectus.

- On ne met pas :
- les sacs plastiques, les petits emballages en plastiques tels que les pots de yaourt, de crème fraîche ou les barquettes en polystyrène, tout ce qui contient des restes, les produits toxiques ou nocifs, les couches-culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques, les films plastiques enveloppant les revues et emballages.
 - les films en plastique de suremballage de journal.
 - Les emballages en verre.

Rappel : Les ordures ménagères sont collectées les lundis et jeudis (matin).

Les sacs bleus de déchets à recycler sont collectés uniquement chaque jeudi matin.

Les conteneurs et les sacs doivent impérativement être sortis le soir précédant chaque collecte.

Les collectes ont lieu également les jours fériés sauf le 1er janvier et le 1er mai.

ON EN PARLE



MARIAGE

le 2 juin 2012

Céline SANCHEZ et David GONORD

ont échangé leur consentement mutuel à la mairie et à l'église de Martot.

Félicitations et vœux de bonheur aux Mariés

Recensement militaire

Tous les français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile, dès leur 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants. Le recensement est obligatoire.

Se présenter avec : **livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile.**

Il sera délivré une attestation de recensement, indispensable pour l'inscription aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'état, etc...).

En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

DÉCÈS

Monsieur Jean Paul MARC

nous a quitté le 14 juin 2012.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse et à son fils.

BONS SCOLAIRES

Les bons scolaires d'une valeur de **35 €** délivrés aux enfants fréquentant **un établissement d'enseignement secondaire**, seront à la disposition des familles, à la mairie, à partir du 2 juillet 2012.

AIDE FINANCIERE POUR LA CANTINE DES ENFANTS DE MATERNELLE

La mairie vous rappelle que vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour la cantine de vos enfants fréquentant une école maternelle pour l'année scolaire 2012-2013.

Renseignements en mairie.



Nouveau collaborateur



Nous souhaitons la bienvenue à Thierry VALES qui vient de rejoindre les membres de la rédaction de votre journal « Com-Infos »

TOURNOI DE TENNIS

Faute d'un nombre de joueurs suffisant, le tournoi a dû être annulé. Espérons que le mauvais temps est la cause de la défection des joueurs et que l'année prochaine le tournoi pourra se dérouler normalement.

AMICALE ÉCHOS

L'Angleterre par bateau et tunnel

Le 28 avril, les 41 participants à ce voyage sont à l'heure et le départ s'effectue, comme prévu, à 17h30.

Après un dîner à Ouistreham et une attente « contrôle des pièces d'identité », nous nous retrouvons sur le ferry « Normandie » aux dimensions impressionnantes. Avant l'appareillage, prévu à 23 h, nous découvrons les cabines, plutôt minuscules, mais qui nous permettront de nous reposer un peu, car la nuit va être courte : on nous annonce un petit déjeuner à 5h30 précises pour un débarquement à 6h30, heure locale, à Portsmouth.

La perspective d'une nuit écourtée n'empêche pas la plupart d'entre nous de déambuler à la découverte du bateau, de ses boutiques et de son bar, très prisé. Déjà sont effectués les premiers achats en livres mais encore possibles en euros sur le bateau.



Didier et Anna



Après le petit déjeuner, débarquement et départ vers Londres où nous arrivons vers 9h et où nous faisons connaissance avec notre guide, Anna. Le chauffeur, Didier, semble très à l'aise malgré la conduite à gauche.

Les mauvaises conditions atmosphériques de ce samedi (la température ne doit guère dépasser 10°, et la pluie est au rendez-vous) ne nous gênent pas trop car l'essentiel de la visite du matin se déroule en car. Nous admirons ainsi Big Ben, La tour de

Londres, Piccadilly Circus Westminster, Tower bridge.

La circulation est si dense en cette période de travaux routiers nécessités par les futurs jeux olympiques que nous arrivons en retard au restaurant pub où nous devons déjeuner. Ce retard s'accroît en raison de la longueur du service. De ce fait, nous allons devoir réduire notre temps de shopping, d'autant plus que, tout le monde accepte la proposition de Mauricette, de faire un détour pour visiter le site olympique. Cette réduction de temps



Le groupe devant le Palais de Buckingham

ne nous déçoit pas puisqu'il fait mauvais et que la guide nous précise que le shopping peut être fait avantageusement le lendemain, lors de la visite de Canterbury.

Après avoir vu les diverses constructions du site olympique, nous arrivons à notre hôtel qui, de l'extérieur nous laisse une mauvaise impression. Heureusement l'intérieur est agréable et les chambres très confortables. Cela nous change des cabines de la veille ! Toute la nuit, la pluie ne cesse de tomber.



AMICALE ÉCHOS

L'Angleterre par bateau et tunnel



Le groupe à l'hôtel juste avant le départ vers Canterbury

Le lendemain, copieux petit déjeuner anglais, avant le départ vers Canterbury à 9 h. Une visite à pied de cette ville est prévue dans la matinée. Nous sommes un peu inquiets car pendant le trajet les averses continuent. Heureusement, à notre arrivée, la pluie cesse et nous pouvons visiter cette très jolie ville où est édifiée une magnifique cathédrale, et faire quelques emplettes dans les très nombreux magasins. Il y a beaucoup de monde et l'on devine que cette ville est très prisée par les touristes, aussi bien anglais qu'étrangers.

Au restaurant, on retrouve les légumes qu'on nous sert à tous les repas : petits pois (très verts), carottes et surtout pommes de terre. Dans l'ensemble, la nourriture est ordinaire mais bonne et c'est sans doute à Canterbury que le repas est le meilleur.

Après le déjeuner départ pour Folkestone pour emprunter le tunnel sous la Manche. Dès notre arrivée, nous sommes dirigés vers un wagon dans lequel pénètre le car. Et là, nous nous apercevons que nous entrons dans un espace « wagon » qui est si long qu'il ressemble à un tunnel (voir photo); il est formé de plusieurs sas suffisamment longs pour accueillir les cars de grandes dimensions. Le tunnel de 50,500 km est parcouru en 35 minutes. Le passage sous la Manche est quand même un peu impressionnant, d'autant plus que, dans le car, il fait de plus en plus chaud.



Ensuite direction Martot où nous arrivons vers 19 h 15.

Tous les participants sont satisfaits du voyage qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale; un coup de chapeau au chauffeur et à la guide, tous deux très sympathiques et efficaces. Le seul point noir : le mauvais temps.

Mauricette a su bien gérer son nouveau rôle de responsable du voyage.

Certains s'intéressent déjà à la future destination de la sortie 2013.

Foire à tout .

Les années se suivent et ne se ressemblent pas! L'an dernier la foire à tout s'était déroulée sous la chaleur et les coups de soleil avaient été nombreux. Cette année, le temps, engageant dans la matinée, est, au fil des heures, devenu de plus en plus froid. Aussi, les premières gouttes, arrivées précocement vers 15h15, ont décidé les exposants, plutôt frigorifiés, à fermer leur stand. Certains ont maintenu encore leurs ventes mais, vers 16h30, il ne restait guère d'exposants sur le plateau sportif. On a noté un peu plus d'exposants que d'habitude grâce à l'utilisation du parking, l'emplacement pour les handicapés ayant été déplacé vers l'ancienne plate-forme des bennes à papier et à verre.



Les exposants étaient satisfaits de leurs ventes même si les visiteurs étaient moins nombreux que d'habitude, surtout à cause d'une météo désespérément maussade : l'arrivée de la pluie en milieu d'après-midi a quelque peu « cassé » la foire à tout.

Journée Sports et détente

Le matin

Une nouvelle activité était proposée cette année : la marche nordique, marche dynamique qui s'effectue avec des bâtons.



5 personnes avaient répondu à l'invitation de Stéphanie pour faire connaissance avec ce nouveau sport qui se développe. Après les exercices d'échauffement, départ pour un circuit de 4 à 5 km, dont une montée plutôt « casse-pattes », avalée pourtant par nos sportifs à bonne vitesse. Les participants ont apprécié cette activité et gageons que l'an prochain ils seront plus nombreux.

L'après-midi

Peu de monde pour participer aux jeux, et en particulier pas de joueurs de pétanque. Les présents ont quand même réussi à s'amuser dans la plus franche convivialité, en jouant au volley-ball avec des règles adaptées au nombre de joueurs. Les enfants qui étaient une bonne dizaine se sont vu proposer différents jeux sur le court de tennis puis sur le terrain herbeux. Enfin, tous, adultes et enfants, ont participé au match de foot qui, traditionnellement, clôture l'après-midi.

La soirée

Peu de monde à cette soirée, environ 60 personnes, mais la déception que l'on a pu avoir s'est vite dissipée car l'ambiance a été particulièrement chaleureuse: les rires et éclats de voix fusant des différentes tables et les danseurs jeunes et moins jeunes s'exprimant volontiers sur la piste. Même si l'on s'interroge sur la désaffection de cette soirée qui ne demande pour les participants que d'apporter leur repas, (l'apéritif, le café et la partie musicale étant offerts par l'Amicale), les responsables jugent qu'il convient de conserver cette soirée tant que les participants nous font part de leur plaisir et de leur satisfaction.



Fête des voisins

Vendredi 1er juin 2012, la première fête des voisins, lancée par l'Amicale, a connu un vrai succès. Les quartiers « rue de l'Eure » et du « Barrage » se sont donnés rendez-vous rue de l'Eure, tous les autres quartiers se sont regroupés devant la salle des fêtes.

170 personnes au total se sont retrouvées autour d'un apéritif offert par l'Amicale. Beaucoup d'ambiance sur les 2 sites et un vrai



plaisir de se retrouver ensemble. Chaque quartier avait « ses tables » afin de conserver le caractère « fête des voisins ».

Un tir à la corde inter-quartiers qui a vu la victoire de St Aignan, des énigmes à résoudre, des chants d'enfants et un inoubliable « Bambino » ont donné à ce moment de vraie convivialité un caractère festif inoubliable.

La fraîcheur de la soirée a quelque peu écourté la fête, mais la satisfaction était unanime et on pense déjà à la « fête des voisins 2013 ».

ACTIVITÉS PRÉVUES

2 septembre 2012 : En route pour le Parc de Bagatelle

L'Amicale vous propose une sortie familiale au Parc d'Attraction de Bagatelle le dimanche 2 Septembre. Départ à 7h30 à la mairie, retour vers 20 heures.

Tarifs : gratuit pour les moins de 3 ans, 12 € de 3 à 12 ans, 15 € pour les ados et les adultes.

Dernière minute : Il ne reste plus de places. Les futurs inscrits seront placés sur la liste d'attente.

Comme pour les années précédentes, le transport sera pris en charge par l'Amicale.

5 octobre 2012 : ASSEMBLEE GENERALE

D'ores et déjà notez sur vos calendriers que l'assemblée générale aura lieu le vendredi 5 octobre 2012 en fin d'après-midi. Nous souhaitons que de nombreuses personnes y participent pour s'informer sur les différentes activités et apporter des idées nouvelles.

Rappel des Activités Permanentes

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Couture	tous les mardis	à partir de 16h30	Édith DEBOOS
Broderie - Point compté	1 jeudi sur 2	à partir de 16h30	Édith DEBOOS
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	18h30 à 20h30	Martine DAUTRESME

INFOS DE L'ÉCOLE



Les informations sont écrites par la classe des grands sur les ordinateurs de l'école.

Le rugby

Un sportif de la fédération Française de rugby est venu à l'école. On est allé au parc du château pour faire des jeux en rapport avec le rugby. Pour commencer, il nous a expliqué les règles de sécurité.

On a appris les règles d'or :

- La première règle: ne pas mettre la main au cou.
- Deuxième règle: ne pas jouer quand on a le genou par terre.
- Troisième règle: on ne pousse pas au milieu des reins.

Les mini-jeux olympiques d'athlétisme

Mardi 15 mai, nous avons participé à des mini jeux olympiques. Les enseignants se sont réunis pour les organiser. Nous avons fait plusieurs disciplines :

- course de vitesse ;
- course de relais ;
- course de haie ;
- lancer de distance ;
- lancer de précision ;
- saut en longueur.

Martot et deux classes de Pîtres et Igoville ont participé aux mini jeux olympiques.

Nous avons fait des équipes.

Chaque enfant a eu un niveau de médaille : Or - Argent - bronze.

Fin d'année scolaire

Cette année nous étions 21 élèves dans la classe de Joëlle et 36 élèves dans l'école. 6 CM2 vont au collège.

Les CM2 ont fait des évaluations nationales.

L'année prochaine, il y aura encore plus d'élèves : 39 élèves dans l'école et dans la classe de Joëlle, ils seront 24.

INFOS DE L'ÉCOLE suite

Vote pour les incorruptibles

Nous avons lu 6 livres pendant plusieurs mois.

Nous avons reçu du matériel pour voter :

- une carte électorale chacun ;
- une liste d'émargement ;
- les bulletins de vote avec le nom de chaque livre.

Nous sommes allés à la mairie.

Les rôles des membres du bureau sont de :

- Vérifier la carte électorale ;
- Tamponner la carte ;
- Vérifier le vote dans l'urne ;
- Faire signer la liste d'émargement.



Dans la salle il y avait :

- un isoaloir ;
- une table avec une urne.

Monsieur Combes, adjoint au maire était présent.

Nous avons choisi 3 personnes pour être membres du bureau.

Nous avons procédé au dépouillement :

- 1 : on a ouvert l'urne avec les 2 clés différentes ;
- 2 : on a noté le nombre de votants sur le compteur de l'urne ;
- 3 : une personne ouvrait les enveloppes ;
- 4 : on mettait un trait en face du nom pour chaque voix obtenue ;
- 5 : on a compté les traits de chaque auteur ;
- 6 : on a proclamé les résultats.



INFOS DE L'ÉCOLE suite

Recherches sur les guêpes

Alain Delannoy est venu à l'école. Il nous a apporté un nid de guêpes. Nous avons fait des recherches et nous avons appris :

Nourriture des guêpes

- De la viande
 - des insectes
 - des moustiques
 - Des moucheron
 - Des pucerons
 - Des bébés coccinelles

Elles les mastiquent pour les donner aux larves qui sont carnivores.

- des fruits
- du nectar des fleurs pour les guêpes adultes

Vie des guêpes

- 2 sortes
- seule
 - en groupe

Il y a 3 phases dans l'année pour nourrir les larves :

- le printemps, construction du nid et naissance des ouvrières issues des œufs pondus par la reine.
- l'été, les guêpes grandissent.
- l'automne, beaucoup de morts et nouvelle reine pour l'hivernage.

Les guêpes piquent plusieurs fois. Seule la reine pond.

Caractéristiques des guêpes :

- 2 à 3 cm de long ;
- 1 aiguillon pour chasser ;
- un abdomen et un corps distinct, fin et peu poilu ;
- des rayures noires et jaunes ;
- de longues antennes ;
- de longues pattes arrières.

Le nid de guêpes :

Il est fabriqué par la reine. Elle produit de la cellulose qui vient de sa salive. Elle mélange la salive avec des fibres de bois mastiquées et cela fait une matière qui ressemble à du papier mâché.



<http://fr.wikipedia.org/wiki/Gu%C3%AApe>

ÇA S'EST PASSÉ À LA CDC-SB ...

Les vacances de printemps

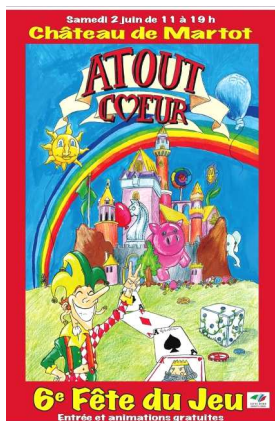
Les accueils de loisirs s'adaptent à la météo !

Face à un ciel souvent pluvieux et des températures dignes d'un mois de novembre, les animateurs ont souvent dû improviser mettant en place plus d'activités et de jeux intérieurs. La deuxième semaine des vacances a été marquée par une légère baisse de fréquentation par rapport à l'an dernier, sauf pour la structure ados qui compte toujours de nouveaux participants surtout chez les filles. Petit rappel des différents thèmes proposés : Découverte de la nature, jardinage, cuisine et art de vivre..., des sorties :



cinéma, accro branche, bowling, piscine, woopy, zoo... Parallèlement, 2 stages foot et aventure ont été ouverts aux enfants de 8 à 12 ans et un camp équitation de 3 jours à la chaumière de Corny a remporté un franc succès auprès des 24 vacanciers du territoire. Après 10 jours de détente et de bonne humeur, les enfants se sont donnés rendez-vous cet été pour partager de nouvelles aventures.

Record d'entrées pour la 6^{ème} édition d'Atout Cœur



Avec 2300 entrées au compteur, le parc du château a obtenu samedi dernier son record de visiteurs. Depuis sa mise en place en 2007 par le service jeunesse de la communauté de communes, la fête du jeu est devenue le rendez-vous incontournable où bon nombre d'habitants du territoire et des communes voisines aiment se retrouver. Sous un soleil généreux, en famille ou entre amis, chacun est venu partager de grands moments de détente et de plaisir.



Cette année, outre les attractions habituelles (structures gonflables, trampoline, karts à pédales, jeux de société, maquillage,...), on pouvait découvrir deux nouvelles animations avec de la sculpture sur ballons et deux déambulateurs accompagnés de leur marionnette « Gorgomoche ».

Cette journée, est aussi l'occasion de découvrir le programme des activités des structures de loisirs de l'été et de rencontrer les animateurs qui encadreront les enfants de 3 à 17 ans pendant les grandes vacances. Face à ce succès, nous pouvons saluer le travail et l'organisation du service



jeunesse et de leur équipe d'animateurs, remercier le service technique et tirer notre chapeau aux bénévoles qui ne rechignent pas à donner de leur temps et contribuent fortement à la réussite de cette grande fête.



AU PROGRAMME DE LA CDC-SB ...

Programme des vacances d'été 2012



Les fripouilles

Delphine et son équipe vous proposent du 9 juillet au 3 août de venir les rejoindre dans leur village vacances !

Crème solaire, paréo, casquette et lunettes de soleil seront indispensables pour rejoindre l'équipe des Gentils Organisateurs de ce mois de folie !



Chaque jour et selon tes envies, tu pourras choisir de créer, de jouer, de danser..., parmi les différents ateliers qui te seront proposés.

Tu auras aussi l'occasion de participer à une grande chasse au trésor, à des olympiades et partager un barbecue avec ta famille lors d'une soirée déguisée.

Enfin, tu iras découvrir le parc de la Sauvagette, la ferme au fil des saisons, te balader en mer et aller au cinéma.

Giliane Osmont et son équipe vous proposent du 6 au 31 août de venir les rejoindre sur le thème "Même pas peur"

Un mois d'août qui donnera le frisson avec des animaux « flippants », des contes fantastiques et des phénomènes naturels et surnaturels.

De bonnes tranches de rigolade seront garanties autour de jeux de performances, de défis loufoques, de rencontres saugrenues, tout ceci proposé par une terrifiante équipe d'animateurs !

Le tout couronné par de nombreuses sorties comme la visite des jardins de Bois Guilbert, une balade à la forêt de Roumare, la découverte du labyrinthe d'Art Mazzia et une journée de jeux au Parc d'Hérouval.



Rassemblement des Jeunes

Brian Charlier, Nassim Guillane et leur équipe vous proposent : du 9 juillet au 10 août

La structure est ouverte tous les après-midi de 13h à 19h, un ramassage en mini-bus assure le transport des jeunes au départ de chaque village de la Communauté de Communes Seine-Bord :

- 13h20 : mairie de Criquebeuf Sur Seine
- 13h25 : mairie de Martot
- 13h35 : mairie de Montaure
- 13h40 : mairie de Tostes
- 13h50 : salle des fêtes des Damps
- 13h55 : mairie d'Igenville
- 13h45 : Alizay

En cas de sorties, activités exceptionnelles, l'organisation du ramassage pourra être remaniée. L'Accueil des adolescents sera maintenu au Garage pendant les séjours.

Départ le soir à 18h30 de l'annexe pour déposer les jeunes. Le programme est établi en collaboration avec les adolescents. Activités sportives, atelier de remise en forme, vtt, cuisine danse, soirées à thème... Sorties : bowling, plage, piscine...

Séjour à La Palmyre Charente Maritime : du 9 au 18 juillet -15 places - coût en fonction des ressources
Hébergement en mobil home au **camping de Bonne Anse 4 étoiles** au cœur d'une forêt de pins. Bonne Anse plage est un lieu idéal pour des vacances de rêve.

La région, reconnue pour son ensoleillement et sa belle **Côte Sauvage**, vous réserve bien des plaisirs.
Au programme : parcours en quad, karting, visite du zoo, accro branche, baignade...

Camp itinérant en VTT : du 30 juillet au 3 août – 16 places – coût : 50€
Première étape à Pont Audemer et activités sportives au CREPS de Houlgate.



Renseignements auprès de la secrétaire du service jeunesse au 02 35 81 13 37.

AU PROGRAMME DE LA CDC-SB ...

Programme des vacances d'été 2012



Les séjours : 6 - 12 ans

Qui ? Damien et son équipe vous proposent...

Du 9 au 13 juillet : Séjour équitation 6-8 ans à Louviers : Soins des chevaux, balade équestre, voltige ... Hébergement en dur (20 places)

Qui ? Annabelle et son équipe vous proposent...

Du 10 au 12 juillet : court séjour 9-12 ans au stade de la forêt à Pont de l'Arche olympiades inter centre hébergement sous tentes (24 places)

Qui ? Damien et son équipe vous proposent...

Du 16 au 20 juillet : Séjour équitation 9/12 ans à Saint Martin aux Arbres au gîte de Caillebourg : Equitation, découverte de la nature, soins aux animaux, visite de la ferme, balade en calèche. Hébergement en dur. (20 places)

Qui ? Dorine et son équipe vous proposent...

Du 23 au 27 juillet : Séjour à dominante sportive 9-12 ans à Clécy : Vtt, tyrolienne, parcours d'orientation, tir à l'arc... Hébergement en dur (20 places)

Qui ? Gildas et son équipe vous proposent...

Du 30 juillet au 3 août : Séjour Nature 6-10 ans à la chaumière à Corny : Découverte de la nature, construction de cabanes, feu de camp, parcours en forêt... Hébergement sous tentes (24 places)

Qui ? Dorine et son équipe te proposent...

Du 30 juillet au 3 août : Séjour équitation 6/8ans à Tilleul Othon : soins aux animaux, balade équestre... Hébergement sous tipi

Qui ? Antoine et son équipe vous proposent...

Du 20 au 24 août : Séjour cirque 9/12 ans : initiation à différentes disciplines. Hébergement à la chaumière à Corny (près des Andelys) (24 places)

Qui ? Delphine et son équipe vous proposent...

Du 27 au 31 août : Séjour médiéval 6-8 ans à Arville : Poterie, atelier cuir, taille de pierre. Hébergement en dur ... (20 places)

Renseignements et inscriptions auprès des responsables des accueils de loisirs.

Animations sportives

Frédéric et Vincent vous proposent :

Du 9 au 13 juillet : Stage aventure (24 places)

Vtt, course d'orientation, accro branche, sortie forêt, tir à l'arc ...

Du 16 au 20 juillet : Stage Foot (24 places)

Entraînements, match...

Du 23 au 27 juillet : Stage sports collectifs (24 places)

Volley, basket, football, hand ball...

Du 30 juillet au 03 août : Stage multisports (24 places)

ping-pong, tennis, kart à pédales, tir à l'arc...

Du 6 au 10 août : Stage nautique à Bédanne (12 places)

Kayak, optimiste, tir à l'arc et activités de plein air

Coût de la semaine : prix de journée + 20€

Du 13 au 17 août : Stage Authentik Aventure à Romilly Sur Andelle (12 places)

Initiation et descente en kayak de l'Andelle Vtt, sport aventure (Escalade, parcours koh Lanta, tir à l'arc).

Coût de la semaine : prix de journée + 20€

Du 20 au 24 août : Stage Foot (24 places)

Entraînements, match...

Du 27 au 31 août : Stage sports individuels (24 places)

Courses, VTT, badminton, gym, judo, tennis de table...

Pour les stages nautiques : Un test d'aptitude sera effectué à Bédanne et permettra de délivrer un certificat pour participer au stage.

Les inscriptions pour les stages seront prises auprès de la secrétaire du service jeunesse au 02 35 81 13 37.

A partir de 17h30, les enfants seront reconduits à l'accueil de loisirs « la maison du temps libre à Alizay ».



À LA DÉCOUVERTE D'UNE PROFESSION

Com-Infos a décidé de se pencher sur les professions insoupçonnées qu'exercent certains habitants de Martot. Pour ce premier essai nous avons été aimablement reçus par *Pascal CARREAU*, 46 ans, père de deux enfants.

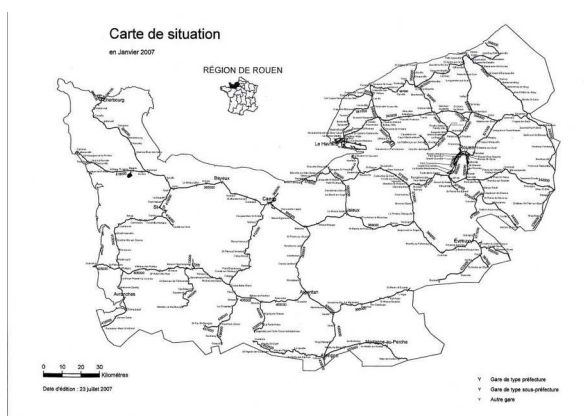


Sa carrière à la SNCF commence en 1982, année où il passe un concours pour être conducteur de train. Durant 2 ans, il est apprenti aux ateliers de Quatre Mares à Sotteville les Rouen, étape obligée pour prétendre à la conduite. Il fait ainsi ses classes aux matériels, s'initiant à l'électricité, à la mécanique, à la soudure, toutes les disciplines inhérentes à l'obtention d'un C.A.P de mécanicien d'entretien.

Malheureusement en 1984, il ne peut obtenir le poste souhaité, la filiale des conducteurs étant excédentaire. Il est alors reversé à l'infrastructure au poste d'aiguillage. Aujourd'hui il œuvre au sein de la SNCF au poste de :

Régulateur/Chef opérateur

Le régulateur travaille au cœur de la cellule de régulation, cellule qui vit le jour après la seconde guerre mondiale en remplacement des opérateurs qui commandaient les postes d'aiguillages. Il n'y a qu'une seule cellule par région. Celle où travaille *Pascal Carreau* a en charge le suivi et la gestion de tout le trafic ferroviaire de la Haute et de la Basse Normandie. La fonction de régulateur requiert une attention et une vigilance de tous les instants, condition sine qua non pour l'ordonnancement en temps réel de la circulation des trains. Véritable chef d'orchestre, il peut par communications téléphoniques auprès des mécaniciens et des gares, donner les départs, stopper ou dévier les trains, établir les priorités, afin de fluidifier le trafic. Le réseau, aussi complexe qu'un mécanisme d'horlogerie, se doit dans l'idéal d'offrir une ponctualité et une sécurité optimales. Ce qui en soit n'est pas simple au vu du territoire couvert et des 500 trains circulant par jour.



Le trafic étant ininterrompu, il y a 5 régulateurs, 5 chefs d'opérations et 4 réservistes qui officient à la cellule de régulation, 365 jours par an, 24 heures sur 24. De plus des astreintes spécifiques en cas de crise sont assurées, auxquelles participe le directeur de crise. La profession de régulateur, très éprouvante, nécessite d'avoir une excellente vue, une ouïe tout aussi irréprochable et un état de santé parfait.

Plusieurs visites médicales par an sont là pour le vérifier. Le travail s'effectue en binôme avec un régulateur et un chef opérateur. Pour exécuter sa tâche aux responsabilités multiples, le régulateur travaillait il y a peu encore, (2 ans), en traçant au crayon sur une feuille de papier, les parcours des trains.

L'informatique aidant, aujourd'hui il travaille avec 4 écrans d'ordinateur en complément du Chef opérateur qui en surveille 7, tout en s'occupant de plusieurs lignes téléphoniques. Sur les écrans sont tracés les parcours théoriques prévus. Quand les trains passent devant les balises électroniques qui sont en bord de voie, un signal est envoyé sur l'ordinateur qui confirme alors en gras le parcours réellement effectué.



Le poste de travail

S'il fut un temps où ne circulaient que quelques trains de voyageurs et de parcimonieux trains de marchandises, force est de constater qu'aujourd'hui le nombre de trains circulant par jour est tout autre. Les trains de voyageurs beaucoup plus nombreux : TGV, Corail, TER, et le transport des marchandises (FRET) ouvert à la concurrence étrangère, complexifient le trafic.

La recrudescence d'achat de sillons par les compagnies européennes qui sont intransigeantes sur le service qu'elles ont payé est une pression supplémentaire. (Un sillon est une distance de rail d'un point X à Y qu'une société achète pour transporter par train des marchandises ou des voyageurs) Tout ce trafic dense demande une veille de chaque instant. Cela serait relativement facile si il n'y avait pas les impondérables tels que la météo, (crue de rivières, verglas, chute abondante de feuilles, tempête), les accidents de la circulation, les pannes électriques.

Autant d'aléas qui viennent perturber le bon fonctionnement de la circulation ferroviaire. Certains peuvent être traités en amont par le relais direct qui existe entre météo France et le poste de régulation.

Le régulateur reçoit les alertes par fax, en charge pour lui de prévenir tous les protagonistes que ces perturbations météorologiques pourraient gêner. Il lui appartient donc de connaître sur le bout des doigts le relief terrestre que traverse ses lignes afin par exemple de faire intervenir le « raton laveur », (engin ferroviaire qui lave à haute pression les voies encombrées), pour faciliter l'ascension des déclivités aux trains. A cette fin, les nouveaux postulants sont tenus plusieurs fois par an, d'aller arpenter physiquement le réseau ferré dont ils auront la charge. Ce qui n'est pas une sinécure quand on connaît les kilomètres de lignes et les infrastructures existantes.

En ce qui concerne les accidents qu'il est impossible d'anticiper, la cellule de régulation a pour mission de réduire au minimum les retards engendrés par cette cause. Elle possède pour cela une ligne directe, (téléphone rouge), qui lui permet d'alerter immédiatement les services de secours et la préfecture, de protéger le lieu de l'accident et de dépêcher les moyens nécessaires pour le transport des voyageurs. C'est elle qui pilote la crise et qui donne l'autorisation aux secours pour intervenir sur place. Cela demande donc du sang froid et de la réactivité. En conclusion, la cellule de régulation est le poste de commandement ferroviaire en charge de solutionner tous problèmes influant sur le bon déroulement du trafic. (Météo, accidents, travaux, sit-in anti-nucléaire, etc....)

Le seul regret de *Pascal CARREAU* est de ne voir sur ses écrans que des lignes de couleurs (Rouge pour les corail et TGV, Bleu pour les TER, Vert pour le Fret, Noir pour les autres), en lieu et place des trains. Il profite de notre journal pour lancer un appel à candidatures auprès des jeunes tentés par sa profession cruellement en pénurie de postulants.



Direction Régionale Infrastructure

Les points-clés

- 1468 Km de lignes dont 846 Km de DV, 619 Km de VU et 519 de DV électrifiée
- 898 Km de voies de service, 918 appareils de voie sur VP, 2992 Km sur VS
- 1126 Bâtiments représentant 475000 m2 de surface
- OA: 1535 ponts rails, 547 ponts route, 36 tunnels représentant 28449 mètres, 2410 ouvrages sous voies
- 86 postes d'aiguillages dont 25 mécaniques ou électro-mécaniques, 35 postes électriques
- 466 Km de BAL, 385 Km de BAPR, 159 Km de block, et 129 Km de cantonnement téléphonique
- 1287 PN dont 630 à SAL et 132 gardés
- 22 autocom, 240 Km de ligne équipée en radio sol train, 650 Km équipée en fibre optique
- 1130 Km de VP électrifiée et 203 Km de voies de service
- Env 2200 agents dans les 3 grands domaines de l'Infra : l'exploitation, la maintenance et l'Ingénierie

Lexique des abréviations :

BAL : bloc automatique lumineux

DV : double voie

PN : passage à niveau

VP : voie principale

VU : voie unique

BAPR : bloc automatique permissivité restreint

OA : ouvrage d'art

SAL : signalisation automatique lumineuse (PN)

VS : voie de service

NET . INFOS

L' EURO 2012

L'EURO 2012 est commencé et déjà l'appétit d'informations des supporters monte en flèches !

Que vous supportiez les Bleus ou que votre cœur batte pour une autre équipe, voici ma sélection d'adresses pour suivre l'EURO 2012 autrement.

Si les principaux sites d'actualités sportives (l'Equipe.fr, Football 365, etc....) proposent des couvertures exceptionnelles à grand renfort de photos et vidéos pour emballer le match, je ne saurais trop vous conseiller un débordement le long de la ligne de touche.



www.twoot.fr

Pour être dans le coup, twoot recense en temps réel l'ensemble des tweets qui parlent de près ou de loin, de l'EURO. Suivi des matchs, coulisses, confessions de joueurs... vous serez ici aux premières loges.

www.cahiersdefootball.net

Pour se détendre à la mi-temps, détour obligatoire par le diaporama des cahiers du football. Un nectar de dérision sur le monde footballistique et ses savoureux travers.

www.sofoot.com

Au retour des vestiaires, pour assurer la reprise, les dribbles verbaux de l'équipe de So Foot vous feront chavirer. Incisifs passionnés, souvent drôles, les papiers de cette équipe de ménestrels du ballon rond offriront un salutaire supplément d'âme à la compétition.

<http://fr.sports.yahoo.com/blogs/pierrot-le-foot>

Et puis, si vient l'heure des pénos, laissez Pierre Ménès , alias Pierrot le foot, dynamiter le tout. Lui seul devrait se montrer à la hauteur aussi bien « takeutiquement » que « tékeuniquement »...

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

TERRINE DE COURGETTES AU CURRY

Entrée : Végétarien
Très facile et bon marché

Préparation : 30 mn
Cuisson : 1 h



Ingrédients (pour 8 à 10 personnes) :

- 1 kg de courgettes coupées en tranches très fines (en laissant partiellement la peau)
- 500 g d'oignons coupés en tranches très fines
- 6 œufs battus en omelette
- 2 cuillères à café de curry qu'on aura délayé au préalable dans 2 cuillères à soupe d'eau
- sel et poivre

Préparation :

Faire revenir courgettes + oignons dans une grande sauteuse dans laquelle on aura fait chauffer 2 cuillères à soupe d'huile (bien laisser évaporer toute l'eau des légumes).

Après refroidissement, ajouter les œufs battus, le curry délayé le sel et le poivre. Verser dans une terrine ou un moule à cake protégé d'un papier sulfurisé huilé.

Bien recouvrir la terrine ou le moule puis faire cuire environ 1 h au bain-marie au four (thermostat 5-6).

Démouler. Servir bien froid avec une crème fraîche additionnée de citron, ciboulette, sel ou poivre (ou avec une mayonnaise).

Décorer le plat de chiffonnade de laitue, tomates cerises, citron, olives noires... Etc.

Éventuellement ajouter des crevettes roses pour une entrée plus complète.



Prefecture de l'Eure

Pour la sécurité de tous, ne jouez pas avec le feu !



La réglementation des feux de plein air dans le département de l'Eure



Les règles communes à tout feu de plein air

Parce qu'un feu, même au départ de faible ampleur, peut vite devenir incontrôlable, respectez ces règles de bon sens.

AVANT DE DÉBUTER UN FEU

- **La règle des 50 mètres** : ne faites jamais de feu à moins de 50 mètres des infrastructures suivantes :
 - ↳ transport (routes, autoroutes, voies ferrées)
 - ↳ énergie et communication (lignes électriques et téléphoniques, stockage de produits ou de gaz inflammables)
 - ↳ cultures et récoltes (meules)
 - ↳ tout bâtiment même s'il vous appartient.

Tout en respectant ces distances, les fumées ne doivent en aucun cas les atteindre.



- **La protection des forêts, bois...** Il est interdit de porter ou d'allumer du feu dans et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts, bois, plantations et reboisements.
 - ↳ du 15 mars au 15 octobre pour les propriétaires et ayants droits des terrains concernés
 - ↳ toute l'année pour les autres personnes.

Cette interdiction d'allumer du feu ne s'étend pas à l'intérieur des habitations, à leurs dépendances, ni aux chantiers, ateliers et usines qui se situeraient dans cette zone.

- Il est également interdit à toute personne du 15 mars au 15 octobre de fumer à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations et reboisements. Cette mesure s'applique aux piétons circulant sur les voies publiques situées à l'intérieur de ces terrains.

- **Les conditions météorologiques.** Un vent supérieur à 30 km/h (reconnaissable aux grandes branches des arbres qui sont agitées) risque de communiquer le feu à plusieurs mètres. Consultez les bulletins météorologiques avant de débiter votre foyer. En période de sécheresse, abstenez vous de pratiquer tout feu.

- **La préparation du site.** L'emplacement du foyer doit, au préalable, être décapé à nu pour les sols naturels ou protégé pour les sols artificiels, de telle manière que le feu ne puisse se propager. Une bande de 5 mètres de largeur au moins doit être nettoyée autour du foyer.

PENDANT UN FEU

- **Le démarrage et l'alimentation du feu.** Afin d'éviter tout accident pouvant avoir des conséquences dramatiques, l'utilisation de tout produit inflammable et non spécifiquement destiné au démarrage et à l'alimentation des feux est interdite. N'utilisez jamais d'essence, ses vapeurs suffisent à déclencher une explosion !

- **Présence humaine et moyens d'extinction.** Une présence en continu d'au moins deux personnes auprès du foyer est obligatoire. Elles doivent disposer d'un moyen d'alerte auprès des sapeurs pompiers (le 18), par exemple un téléphone portable.

A proximité immédiate du foyer, il faut prévoir la présence de moyens d'extinction, proportionnés à l'importance du feu et équipés de moyens de projection (seaux...).

- ↳ au minimum 20 litres d'eau pour les feux de déchets végétaux et les feux de camp et festifs
- ↳ au minimum 200 litres d'eau pour les feux en forêt et de résidus de récolte.

Les feux sont débutés lorsque le jour est levé et avant 10 heures et achevés avant l'arrivée de la nuit, exception faite des feux de camp et festifs.

APRÈS UN FEU

En quittant les lieux, le foyer doit être totalement éteint par recouvrement ou noyage.

Le brûlage des déchets végétaux

Privilégiez la valorisation de vos déchets végétaux par compostage ou dépôt en déchetterie. Un grand nombre de communes ou communautés de communes ou d'agglomération mettent à disposition des composteurs individuels. Renseignez-vous !

QUAND PUIS-JE BRÛLER ?

L'incinération peut se faire entre le 15 octobre et le 15 mars de chaque année afin de prévenir les incendies et leur propagation. C'est aussi la période d'élagage et de coupe des haies. Toutefois, pour éradiquer les maladies ou les ravageurs de végétaux, il est possible de brûler toute l'année.

QUE PUIS-JE BRÛLER ?

Seuls des déchets végétaux peuvent être brûlés à l'exception de tonte d'herbe, de conifères (pin, sapin, thuya...) et de souches d'arbres. Les autres déchets ménagers, d'emballage... doivent être pris en charge par les filières agréées. Leur incinération est formellement interdite.

OÙ PUIS-JE BRÛLER ?

Le brûlage des déchets végétaux ne peut s'effectuer que :
- dans les communes de moins de 2 000 habitants
- dans les parties hors agglomération, signalées par les panneaux routiers de fin de ville, des communes de 2 000 habitants et plus.

ATTENTION

Un arrêté municipal peut réglementer davantage le brûlage des déchets végétaux sur votre commune. Renseignez vous en mairie. Si vous habitez dans un lotissement, son règlement peut prohiber cette pratique. Les règles communes à tout feu de plein air s'appliquent aussi.



Les feux de camp et festifs

Vous organisez une fête de village ou patronale avec la présence de public ou un camp de jeunes et un bûcher est prévu.

Quelques précautions s'imposent en plus de celles exigibles pour tout feu :

- faire une déclaration en mairie 10 jours avant qui la transmettra au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
 - en présence de public prévoir une distance de sécurité équivalente à au moins 1,5 fois la hauteur du foyer.
- Un dispositif de retenue (barrières...) est obligatoire.

Les feux de camp et festifs peuvent se pratiquer toute l'année et à toute heure. Toutefois, pour des raisons liées à la météorologie (sécheresse...), le préfet ou le maire peut restreindre les périodes de réalisation de ces feux.



Les feux de résidus de récolte

Par principe interdits, ces feux après autorisation du directeur départemental des territoires et de la mer, sont destinés à brûler les seuls résidus de paille ainsi que les résidus de culture à fibres pour des motifs agronomiques, sanitaires ou météorologiques.

Après cette autorisation, une déclaration en mairie, 48 heures avant le début du feu transmise au service départemental d'incendie et de secours est requise.

Des conditions particulières d'allumage, d'exécution du feu... sont prévues, reportez vous à l'arrêté préfectoral.

Des gestes simples de prévention

Lorsque vous circulez, ne jetez jamais vos mégots de cigarettes. En plus d'être polluants, ils peuvent mettre le feu à plusieurs hectares de champ ou de forêt. En période de récolte de céréales (juin à août), évitez de stationner votre véhicule à proximité des moissons. Un dysfonctionnement mécanique sur votre véhicule (pot d'échappement...) peut provoquer un incendie instantané du champ. Obligatoire sur les engins agricoles en temps de moisson, l'équipement d'un extincteur pour tout véhicule à moteur permet de circonscrire tout départ d'incendie sur votre véhicule et toute propagation à la végétation.

Les barbecues ne font pas l'objet de restrictions particulières dans l'arrêté préfectoral. Cependant, il convient de respecter une distance d'éloignement de 200 m. dans et autour des forêts, bois...

L'usage inconsideré de ces appareils par l'emploi de produits inflammables, par fort vent ou en période de forte sécheresse peut avoir des conséquences désastreuses pour vous et votre environnement. Soyez vigilants !

OÙ S'INFORMER ?

Un arrêté préfectoral fixe l'ensemble de la réglementation des feux de plein air dans le département de l'Eure. Pour une information complète, consultez le :

→ en mairie

→ en préfecture :

■ Boulevard G. Chauvin, 27022 Evreux cedex

■ Tél. : 02 32 78 27 27

■ E-mail :

■ pref-prevention-des-risques@eure.gouv.fr

■ Site : www.eure.gouv.fr

(rubrique sécurité puis sécurité civile)



Préfecture de l'Eure

Les histoires de "Titou"

La souris et la petite fille

Un matin en se levant, une petite fille trouva dans sa pantoufle une lettre ainsi rédigée :

Bonjour ! Je suis Sourinette. Mon nom ne te dira rien, pourtant chaque fois que tu perds une dent de lait, tu penses à moi et à la pièce que je vais t'amener. Mais voilà que moi aussi, j'ai une petite fille qui a 2 ans, c'est-à-dire 9 ans d'humain comme toi. En effet l'âge d'une souris se calcule de la sorte :



$\text{âge d'une souris} \times 4 / \text{par } 3 \times \text{par } 4 - 1.66 = \text{âge humain}$. A savoir pour ma fille : $2 \text{ ans} \times 4 = 8 / 3 = 2.66 \times 4 = 10.66 - 1.66 = 9 \text{ ans}$. Tu vois c'est facile ! Enfin, tout cela pour te dire que comme toi, elle vient de perdre une dent de fromage. (Chez les souris il ne s'agit pas de dent de lait mais de dent de fromage). Ne sachant pas quoi lui offrir, j'ai eu l'idée d'inventer l'histoire d'une petite fille humaine, qui vient la nuit déposer quelque argent, sous l'oreiller des petites souris qui ont tombé une dent. Elle était folle de joie ! C'est normal, l'argent c'est du papier et le papier est une nourriture chez les souris ! Mais une fois que ma petite souricette s'est endormie, je me suis aperçue que je n'avais pas d'argent. (Ben, oui, je le dévore au fur et à mesure). Je me suis souvenue de toi et de ta tirelire. Je suis venue te voir pour te demander de l'aide mais tu dormais. Comme tu es gentille et généreuse, tu ne m'en voudras pas de t'avoir pris un billet. Après tous les efforts que j'ai faits pour t'en amener, je me suis dit que pour toi l'effort serait moins important. De l'argent tu en as plein dans ton monde d'humain. Et puis tu as encore des dents à tomber. Aussi je te remercie d'avance pour ton aide qui va rendre heureuse une petite souris, qui peut-être sera celle, qui viendra la nuit déposer des piécettes, sous l'oreiller de ton enfant. Je te chatouille de mes moustaches en guise de bisous.

Sourinette

La petite fille vérifia dans sa tirelire et trouva de minuscules crottes à la place du billet. Heureuse d'avoir aidé la petite souris, la petite fille descendit prendre un bol de lait en se disant que de toute façon si l'on veut recevoir des cadeaux, il faut aussi savoir en faire.



... Et vous trouvez ça drôle ?



Suggestion à la direction

Objet : *suppression de la climatisation*

Il est possible de faire de substantielles économies en supprimant la climatisation de l'entreprise.

Moyen : il suffit de mettre d'un côté du bâtiment tous ceux qui brassent de l'air et de l'autre ceux qui nous le pompent !

MOTS CROISES par Monique CAILLOU

Horizontalement :

- 1 - vaut le coup d'œil
- 2 - roulées comme des « R »
- 3 - pas terre à terre
- 4 - petit groupe – roulait Outre-Manche
- 5 - ronds dans l'eau - au moyen de
- 6 - sans douceur
- 7 - désirs effrénés
- 8 - firent des mécontents

Verticalement :

- A - champêtre
- B - opine
- C - rejetai – n'est pas vertical
- D - a de quoi marcher
- E - petit jour – près du Yémen
- F - entrain
- G - fit du désordre – dix US
- H - donne la main – en rade

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

solution des mots croisés en page 28

Le saviez-vous ?



En cette année de coupe d'Europe voici quelques anecdotes footballistiques.



Jouer au foot sur un terrain flottant ... C'est possible ! A Singapour, les autorités ont résolu le problème du manque de place en ville, en construisant un terrain de football sur une **plateforme flottante**, dans la "Marina Bay".

Ce sont les ramasseurs de balle qui doivent être contents ! Entièrement composée d'acier, la plateforme mesure 120 mètres

de long pour 83 mètres de large. Elle peut supporter 1 070 tonnes. La tribune peut, elle, accueillir **30 000 spectateurs**.



Pourquoi payer sa place ?

Terrain de foot insolite



résultat
N°44
JEU - CONCOURS

BRAVO aux nombreux participants de notre dernier jeu-concours. C'est donc un tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses qui a désigné nos 2 gagnants :

Florence CAILLOU et *Thierry PERCHERANCIER* se sont vus remettre leur récompense. Bravo !

Mais de quelle couleur était donc la balle de l'aveugle et comment l'a-t-il su ?

Réponse : sa balle était noire car si elle avait été blanche (sachant qu'il n'y en avait qu'une) le bien-voyant et le borgne se seraient manifestés immédiatement en disant que leur balle était noire.

N°45
JEU - CONCOURS



Enigme brève

Avant-hier, Catherine avait 17 ans.
L'année prochaine, elle aura 20 ans.

Question : Comment est-ce possible ?

✂.....

Veillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°45 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 30 août 2012.

Nom et prénom :

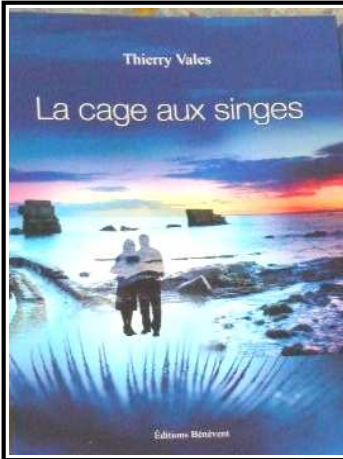
Adresse :

Réponse :

.....

.....

LES Z'ANNONCES



Si vous souhaitez acquérir ce livre d'une valeur de 13,50 €, téléphonez à **M. VALES Thierry** au 06.72.87.93.43. Il se fera un plaisir de vous le dédicacer.

solution des mots croisés

T	N	E	R	E	S	E	L	8
S	E	T	I	D	I	V	A	7
E	T	I	S	O	G	U	R	6
R		R	A	P		O	O	5
B	A	C		O	I	R	T	4
	L	A	I	T	A	P	S	3
S	E	L	A	C	I	P	A	2
A	M	A	R	O	N	A	P	1
	H	G	F	E	D	C	B	A

AVIS DE RECHERCHE

Une lectrice est à la recherche de photos scolaires de l'école de Martot pour la période comprise entre 1965 et 1970.

(emprunt seulement)

Si vous en avez en votre possession, contacter la mairie au :
02 35 81 58 59

Don du sang

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

1er août 2012 26 septembre 2012
5 décembre 2012

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda.

Rappel

Depuis le lundi 23 avril 2012, l'agence postale de Criquebeuf sur Seine est transférée à la mairie de Criquebeuf sur Seine.

Nouveaux horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 13h45 à 16h
vendredi et samedi de 10h à 11h30

Faites nous parvenir vos petites annonces en les déposant à la mairie.

C'est gratuit !!

La prochaine parution sera en octobre 2012

PUB - INFOS



Vos Boulangers Pâtisseries
Sabrina & Sébastien DECUQ

683 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF sur SEINE

Heures d'ouverture : 7 h - 13 h 30 et 15 h 30 - 19 h 30.

Fermé le dimanche après-midi et le lundi



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 12 € la bouteille

A consommer avec modération

SONORISATION
ANIMATION
ECLAIRAGE

Pres'to
06 24 98 84 08

*Devis personnalisé ou
rendez-vous sur simple demande*

Pascal Lefebvre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Siret : 448 694 240 0012 - fr 55



Tél : 02 35 81 60 40

667 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

La qualité d'un professionnel
à votre service

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations
Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

TEL : 06 22 22 66 21

LA CUISINE A DOMICILE

M BLONDEL DIDIER

18 rue de la Mairie
27340 MARTOT

Tél. 02 35 81 69 58

Port. 06 23 63 69 64

N° SIRET 531 699 981 00019



0235816958

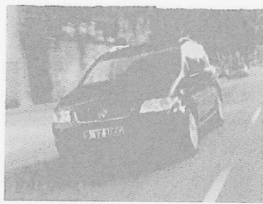
PUB - INFOS

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Résidence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70

Mail : sarlgefp@free.fr SIRET : 500 019 203 0016



Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

Aide Assistance Ordinateur

DEPANNAGE A DOMICILE

2AO

06 14 36 68 81
02 77 01 02 72

<http://2ao.fr>
2ao@2ao.fr

PATRICK VANDEVOIR XAVIER MARCHASSON



Le Pili Pili

A Martot,
place de l'église
tous les lundis
de 16h30 à 21h

Énorme choix de
PIZZA
à partir de 5 €

Pour commander,
téléphoner au
06 09 30 51 20

ECOSYS

Voie Communale n°6
27340 Criquebeuf sur Seine
Tel/Fax : 02 35 78 65 81

Réception des végétaux, du bois,
de la ferraille et des encombrants* :

Lundi et Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

* Merci de présenter votre carte
de déchetterie AVANT tout dépôt.

ECOSYS.fr

→→→ Nouveau dans votre commune

**Repas et services
à domicile**

Afin de vous rendre la vie plus agréable,
je vous propose à domicile :

- livraison de repas, livraison de courses,
- entretien de la maison, prestation de petit bricolage,
- soins et promenade d'animaux de compagnie,...

Contactez moi au

02 32 40 74 56
ou **06 09 26 66 37**

Pour l'ensemble de ces services
vous bénéficiez de réduction d'impôts
de 50 % des dépenses engagées...

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



8 / 05 / 2012 - pendant l'allocution



13 / 05 / 2012 - journée « Ti'Toine » :
démonstration des pompiers et les professeurs des laboratoires de recherches



18 / 05 / 2012 - théâtre : Les Show'7 font leur cabaret

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



29/04/2012 - L'Amicale à Canterbury en profitant d'un rayon de soleil après le repas



19/05/2012 - Marche Nordique :
Moment de pause à la Mare Asse



17 / 05 / 2012 - Foire à tout : ça fouine



à la salle des fêtes



rue de l'Eure

01/06/2012 - Une partie des participants à la « Fête des voisins »



"Si la musique ne plaît pas aux sourds, même s'ils sont muets, ce n'est pas une raison pour la méconnaître".

Erik Satie

Située à Pont de l'Arche, dans l'enceinte du Centre de loisirs, l'école intercommunale de Musique et de Danse Erik Satie rayonne sur les communes de Pont-de-l'Arche, Alizay, Criquebeuf sur Seine, Les Damps, Igoville, Martot, Montaure et Tostes.

Christophe Manchon, directeur de la structure depuis septembre 2008 se réjouit de l'évolution constante du nombre d'adhérent, cette année plus de 280 élèves.

L'école accueille les enfants à partir de 4 ans et les adultes au sein de pratiques musicales diversifiées.

Elle est structurée en départements :

- * Cordes : violon, violoncelle, guitare et piano.
- * Vents : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba et accordéon.
- * Musiques actuelles : percussions/batterie, guitares, atelier jazz, atelier Mao (Musique assistée par ordinateur).
- * Pratiques collectives : chorale adultes, chorale enfants, éveil et formation musicale, orchestres d'harmonie junior (dès la première année) et sénior.
- * Danse : éveil, initiation, classique et modern' Jazz.

L'école offre l'éventualité au débutant de louer leur instrument de musique selon les stocks disponibles.

Les cours sont dispensés de la façon suivante : Les élèves suivent un cursus complet d'au moins deux cours : la formation musicale, avec l'apprentissage du solfège et la pratique instrumentale, donnée en cours particulier de 30 minutes et la musique d'ensemble.

Quatre sites selon les disciplines enseignées :

Pont de l'Arche : 2ème étage du château au centre de loisirs

Igoville : Salle de gymnastique

Criquebeuf sur Seine : Presbytère

Alizay : centre culturel Andrée Chédid

- Les tarifs

Les tarifs annuels vont de 40€ à 380€ par an plus frais de dossier ; ils sont calculés selon le quotient familial pour tout élève venant des communes adhérentes. Ils sont dégressifs selon le nombre de disciplines et/ou le nombre de membres de la même famille inscrits; (voir avec le secrétariat).

L'école est fermée pendant les vacances scolaires.

<p>Ecole de Musique et de danse Rue Général-de-Gaulle 27 340 PONT-DE-L'ARCHE Tél. : 02 35 23 16 58</p> <p>Président : Pascal MARIE Direction : Christophe MANCHON</p>	<p><u>Secrétariat à Pont de l'Arche</u></p> <p>Tél. 02 35 23 16 58</p> <p>Lundi - Mardi - Jeudi de 14h à 18h Mercredi de 9h30 à 13h Vendredi de 14h à 19h Samedi de 9h à 13h</p>
---	--

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 45
JUN 2012

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Rouen) : 02.35.88.44.00

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF:3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2012 :

- salle (week-end) : 250 € - petite salle : 150 €

- vin d'honneur : 100 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté de Communes « Seine-Bord » consulter le site : www.cdcsb.fr

Secrétariat général : 02.35.81.10.30

Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06

Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Service communication : 02.35.87.35.27

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo

École de Martot : 02.35.87.10.70

Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30; mardi de 16h à 19h et le jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie d'Alizay :

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 16h45

mercredi et jeudi de 8h30 à 11h45

vendredi et samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Du 1er avril au 30 septembre : lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h45

vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45

samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Déchetterie de Criquebeuf : lundi et mercredi de 14h à 18h.

vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30